



MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Anzin
000018

OBJET :

DESIGNATION DU
PRESIDENT DE
SEANCE POUR LA
PRESENTATION DES
COMPTES
ADMINISTRATIFS
« BUDGET PRINCIPAL. »
ET « BUDGET ANNEXE
CLOS DES PENSEES » -
2022

Date de la convocation
Le 30 mars 2023

Nombre de conseillers en
exercice : 26

Délibération rendue exécutoire
transmise en Sous-Préfecture le

13 avril 2023

publiée ou notifiée le

14 avril 2023

Document certifié conforme,
le Maire,



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

Séance ordinaire du 7 AVRIL 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Sept Avril à dix huit heures, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELIHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée par voie dématérialisée sur le site internet de la Commune, conformément à la loi.

Etaient présents : Mme Joëlle LEGRAND-DELIHAYE, M. Raphaël KRUSZYNSKI, Mmes Christine PLUMECOCQ-FIQUET, Evelyne LEGRAND-DUPRESNOY, M. Patrick LATOUCHE, Mme Nathalie DELHAYE-REVEL, MM. Michel RENARD, Jean-Claude LIETARD, Mme Annie NOTELET, M. Jean-Luc BULENS, Mmes Sylviane DEBOSZ, Patricia DURIEUX-PATRIS (quitte la séance à 21h45), M. Daniel HERLAUD, Mmes Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT, Monique PASSET, Sandrine PONCHANT-CODET, M. Benjamin LECLERCQ

Excusés : M. Jean-Luc FRERE (Pouvoir à M. Daniel HERLAUD), Mme Catherine ROLY-EL HIBA (Pouvoir à Mme Nathalie DELHAYE-REVEL), M. Didier MARMIGNON (Pouvoir à M. Patrick LATOUCHE), Mme Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM (Pouvoir à Madame Christine PLUMECOCQ-FIQUET), MM. Romuald CHANTREL (Pouvoir à M. Michel RENARD), Cédric LATOUCHE (Pouvoir à M. Benjamin LECLERCQ), Mmes Virginie BERNUS (Pouvoir à Mme Annie NOTELET), Mme Tiffanie SURIA (Pouvoir à Madame Joëlle LEGRAND-DELIHAYE), Patricia DURIEUX-PATRIS (à partir de 21h45).

Absents : Benamar TOUATI.

Secrétaires de séances : Mme Monique PASSET, M. Nathalie DELIAYE-REVEL.

000018

~~Madame le Maire rappelle à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux qu'en application des dispositions de l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, elle ne peut assister au vote des comptes administratifs.~~

Aussi, il convient que le Conseil Municipal procède à l'élection du Président de séance.

Par conséquent, Madame le Maire propose à l'Assemblée de procéder à l'élection d'un président avant que ne s'engagent les débats sur les Comptes Administratifs.

Candidatures enregistrées : M. Raphaël KRUSZYNSKI, 1^{er} Adjoint au Maire.

Le vote à main levée, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, donne le résultat suivant :

A l'unanimité, M. Raphaël KRUSZYNSKI

- M. Raphaël KRUSZYNSKI est déclaré élu en qualité de Président de séance pour l'examen des Comptes Administratifs – exercice 2022 - du Budget Principal et du Budget annexe Lotissement Clos des Pensées

*Fait en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,*



Le Maire,

J. LEGRAND-DÉLHAYE.

Les secrétaires de séance,

M. PASSET

N. DELHAYE-REVEL.